



Club de l'Amitié

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
J.O.) des 23/03/1973-21/02/1974-22/06/2002
9 bis av. St Saturnin - 66820 - VERNET LES BAINS

Courriel : clubamitie-66820@hotmail.fr
Site internet : <http://clubamitie-vernetlesbains.e-monsite.com>

Procès-Verbal de l'Assemblée générale ordinaire 2026 du club de l'amitié

Le dimanche 1^{er} février 2026, s'est tenue l'assemblée générale ordinaire du Club de l'amitié de Vernet-les Bains dans les locaux du casino.

À cette date 244 adhérents dont 26 nouveaux étaient à jour de cotisation et pouvaient assister et voter à l'assemblée générale.

Les listes d'émargement font apparaître que 121 membres sont présents et que 23 pouvoirs ont été faits par des membres absents à cette assemblée générale ordinaire.

L'assemblée est présidée par Anne Marie Taillard, assistée de Michel Blanc secrétaire de séance.

Mme PONTENX représente la mairie de Vernet-les bains

La présidente ouvre la séance à 10h20, remercie les adhérents présents et rappelle l'ordre du jour.

- Rapport moral 2025
- Rapport financier 2025
- Montant de la cotisation 2027
- Renouvellement partiel du Conseil d'Administration
- Projets et activités 2026
- Questions diverses

Elle enchaîne ensuite avec le rapport moral et rapport d'activité de l'année écoulée (en annexe 1), en insistant sur les nouvelles simplifications de gestion comme la ré-inscription automatique par le paiement de la cotisation, La gratuité de l'adhésion pour les + de 90 ans est maintenue.

Le club propose actuellement 17 activités. Certaines ont démarré en 2025 (couture, chœurs d'hommes, gym douce, ciné-club) et sont maintenant bien établies.

Les animations loto et dictée proposées par le club sur la place de la république ont reçues un franc succès. Le club a diffusé en 2025 10 infolettres et 17 infoflash. Une boîte mél spécifique a été mise en place pour permettre aux adhérents de poser des questions.

Le voyage annuel nous a amené cette fois-ci au Maroc du côté des villes impériales alors que les randonneurs sont partis voir le Vésuve et Capri.

Elle passe ensuite la parole à Michelle Vassan, trésorière, pour le rapport financier.

Michèle Vassan présente le bilan financier (en annexe 2) qui, après le déficit de 2024, redevient positif et laisse au club des ressources suffisantes. Le budget prévisionnel 2026 s'annonce équilibré.



Club de l'Amitié

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
J.O.) des 23/03/1973-21/02/1974-22/06/2002
9 bis av. St Saturnin - 66820 - VERNET LES BAINS

Courriel : clubamitie-66820@hotmail.fr

Site internet : <http://clubamitie-vernetlesbains.e-monsite.com>

Le rapport financier a été vérifié par deux commissaires aux comptes Roselyne Haraux et Françoise Ruibanys qui ne sont pas membres du conseil d'administration.

Michelle Vassan propose pour 2027 de laisser à 18 € le montant de l'adhésion au club.

Anne Marie Taillard reprend la parole pour passer au vote à main levée du rapport moral, du rapport financier et du maintien à 18 € de la cotisation pour 2027.

Le rapport moral est approuvé par l'assemblée à l'unanimité.

Le rapport financier est approuvé par l'assemblée à l'unanimité.

Le maintien à 18 € de la cotisation pour 2027 est approuvé par l'assemblée à l'unanimité.

La présidente propose alors de passer au renouvellement partiel du CA et les 5 candidats qui se présentent sont élus : Michel Blanc, Daniel Capdet, Christiane Maillol, Michelle Séguin-Faye, Marc Seguin.

Après l'élection des nouveaux membres, le CA du club est composé de 14 membres, :

Jean-Claude Romani élu en 2024

~~Nègre~~ ^{GENDRE}

Jimmy Dobbs, Michael Gelsthorpe, Françoise Nègre, Marcelle Llaurens, Joëlle Mouche,

Jean Pierre Maillol, Anne Marie Taillard, Michelle Vassan élus en 2025

Michel Blanc, Daniel Capdet, Christiane Maillol, Marc Seguin, Michèle Seguin élus en 2026.

Le club proposera en 2026 aux adhérents de nouvelles activités dont certaines ont démarrées fin 2025 (Swing dance, VTT électrique, Scrapbooking).

Il est alors demandé aux adhérents de se regrouper pour la photo traditionnelle avant de passer au repas avec animation musicale.

La présidente

Marie Taillard

Le secrétaire de séance

Michel Blanc